

COMITÉ D'ENTREPRISE DE BURY-ROSAIRE
Compte-rendu de la réunion du 03 Juillet 2013
14 juin 2013 – 10h30 au Rosaire

Membres présents :

Présidente par délégation : Marie Annick BENOIT.

Élus titulaires :

Slimane BOUNEKHLA (trésorier), Anne MANDELBAUM (trésorière adjointe), Geneviève MALIDIN (secrétaire), Nathalie MASSELINE, Sébastien NIEL (secrétaire adjoint).

Suppléante :

Sylviane MENASCE.

Invités :

Marie-Pierre CLAVIER, Patrice FOURNET, François TROTIGNON

Elue absente :

Amélia CHIRCA.

.....

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal du 21 mai 2013 ;
- 2) Compte-rendu des EAAD ;
- 3) La formation des enseignants ;
- 4) Bilan financier du voyage à Londres ;
- 5) Mode de communication aux salariés des recommandations patronales.

.....

1) Approbation du procès-verbal du 21 mai 2013.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Compte-rendu des EAAD.

Monsieur Fournet informe : en Vie Scolaire 33 entretiens ont été réalisés et 35 en Services Supports, principalement sur les Services Généraux, c'est à dire la restauration, l'entretien et l'économat. Au total 68 personnes ont pu avoir un entretien sur une petite centaine de salariés. Ces entretiens ont été menés par cinq à six personnes et ont débouché sur 65% de demande de formation dont 45% liés à l'informatique.

Les originaux des EAAD, ajoute Monsieur Fournet, rejoignent les dossiers des salariés, dossiers confidentiels. Une copie en est remise à l'intéressé.

3) La formation des enseignants.

Madame Benoit distribue un document comprenant nom et prénom des enseignants, titre et dates de la formation demandée, organisme formateur, code et coût de chaque formation. Les crédits de référence, souligne Madame Benoit, vont en s'amenuisant, des stages sont ainsi annulés, démotivant les enseignants qui pourraient basculer sur des crédits de référence établissement. Quant aux stages hors crédit de référence, ils ont un certain succès.

On observe par ailleurs une diminution des crédits de référence établissement au profit des crédits territoriaux ou régionaux.

a) Sur le site du Bury :

Madame Benoit indique certains stages d'enseignants, l'année dernière sur crédit de référence établissement, passés sur un crédit régional et ainsi totalement gratuits.

Concernant les stages hors crédit de référence, ils ont principalement été demandés pour les concours, les réformes au lycée. D'autres stages, marquant une certaine différence, ont été menés par trois enseignants, de diverses confessions, sur le thème « Jérusalem, ville au carrefour de l'histoire et des imaginaires ».

b) Sur le site du Rosaire :

Seul apparaît le crédit de référence pour lequel aucune demande de stage supplémentaire n'a été formulée.

c) Les réussites aux concours et admissibilités :

Monsieur Trotignon liste les enseignants ayant réussi un concours, ou étant admissibles à un oral, ou bien encore ayant tenté l'agrégation. Monsieur Trotignon tient à souligner le mérite de tous ces enseignants et « le plus », apporté aux équipes pédagogiques.

Madame Clavier :

Cette année, pour la première fois, les enseignants sont tous titulaires de leur poste.

Madame Benoit ajoute une remarque quant à l'inclusion scolaire. Il y aura l'année scolaire prochaine un BEP ASH (Adaptation et Scolarisation des Handicapés). Madame Lalande, sur le site de Bury, a validé en 2012/2013 une formation concernant le BEP ASH. En 2013/2014 elle s'engage sur le niveau palier 2. Madame Seiler, sur le site du Rosaire, s'est, quant à elle, inscrite au palier 1. Ces deux dossiers ont été validés par la commission territoriale.

Madame Benoit rappelle la distinction entre le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) proposé aux élèves qui risquent de ne pas maîtriser le socle commun. Il est temporaire

contrairement au PAI (projet d'accueil individualisé) qui s'applique aux élèves à besoin spécifiques (maladie signalée, dyslexie..). Enfin, le contrat d'apprentissage permet d'accompagner l'élève sur le plan scolaire et comportemental. Sur les deux collèges, ces différents types d'accompagnement ont des résonances très positives pour l'élève.

Un groupe de pilotage, poursuit Madame Benoit, s'est mis en place, composé d'enseignants du Primaire, des deux collèges et du lycée de Bury. Il fait le lien et assure la cohérence dans la gestion des différentes aides proposés aux élèves des deux établissements.

Monsieur Trotignon conclut : Une prise de conscience de tous les enseignants est nécessaire, dans leurs classes et leur enseignement, pour accompagner au mieux chaque élève, afin d'en assurer la réussite scolaire.

4) Bilan financier du voyage à Londres.

Cf. document joint ; Il est rappelé le succès et la belle réussite de ces deux sorties auxquelles ont participé 79 personnes, enseignants et personnel ASBR compris.

5) Mode de communication aux salariés des recommandations patronales.

Les recommandations patronales du 25 mars 2013, à valeur obligatoire, ont été appliquées au 1^{er} avril 2013 et mises sur intranet dans la rubrique « ASBR- ressources humaines ». Pour compléter ces informations et permettre à chaque salarié de poser toute question éventuelle, une réunion se tiendra le jeudi 29 août 2013 à 14h en salle de grande assemblée à Bury. La clarification de certaines dispositions est indispensable, telle la disposition 1 : maintien de salaire pour cause maladie, pour petits ou longs congés.

La séance est levée à 12 h

La prochaine séance est prévue mercredi 3 juillet à Bury à 9 h.

Fait en deux exemplaires paginés de 1 à 3

La secrétaire du CE, **Geneviève Malidin**